

disais tout à l'heure, empêcher de nombreuses familles de se voir obligées, à leur grande honte, de vivre d'allocations de bien-être social.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la même situation prévaut. Un certain endroit, qui s'appelle Fatima,—nom célèbre—et qui était doté d'un magnifique port de mer, a été éliminé de la carte. Les pêcheurs sont là aujourd'hui, sans aucunes installations portuaires et ils en demandent continuellement. Il faudrait donc que le ministère des Travaux publics, celui de l'Expansion économique régionale et le comité fédéral-provincial se réveillent un bon jour et mettent à exécution les suggestions faites par le député de Bonaventure et les pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine.

Une voix: Cela est vrai!

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, je crois, et j'en ai suffisamment fait état tout à l'heure, en ce que les divers ministères fédéraux ont fait pour aider l'industrie de la pêche. Beaucoup a été fait, mais il en reste encore beaucoup à faire.

Il y a aussi le rôle que joue le ministère de l'Expansion économique régionale pour le développement de la pêche, en vertu des subventions qu'il accorde à l'industrie dans les régions désignées. D'autres usines comme celle de Ruisseau-Leblanc, dont je parlais tout à l'heure, pourraient bénéficier elles aussi de subventions.

Encore aux Îles-de-la-Madeleine, en vue de nous porter au secours des familles qui vivaient jusqu'à présent d'allocations de bien-être social pour une bonne partie de l'année, nous avons érigé l'an dernier à Grande-Entrée, avec la collaboration du ministère de l'Expansion économique régionale, une usine qui a bénéficié d'une subvention de \$40,000 ou \$60,000. Dès l'ouverture de cette usine, le gérant, qui est également maire de Grande-Entrée et a été l'instigateur de la construction de l'usine, m'a dit: J'ai été obligé d'aller jusqu'à Havre-aux-Maisons pour recruter des ouvriers pour notre usine. Il a dû embaucher des gens de 60 et 65 ans, car il n'y avait pas d'autres ouvriers disponibles, étant donné que la plupart des familles vivaient jusqu'alors d'allocations de bien-être social, c'est-à-dire aux crochets de la société.

Voilà ce que le gouvernement a fait pour aider les pêcheurs de ce petit village des Îles-de-la-Madeleine qu'est Grande-Entrée.

Il convient également de mentionner l'aide à la construction de bateaux. Grâce au gouvernement fédéral, l'an dernier encore, deux immenses chalutiers étaient lancés aux chantiers maritimes de Sorel, pour le compte d'une compagnie qui poursuit son exploitation à Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Ces deux bateaux, m'a-t-on dit cet automne, ont fait des pêches miraculeuses au cours de l'été, et nous avons défrayé 35 p. 100 de leur coût de construction, soit environ 1 million de dollars, somme qui représente la part pour laquelle le gouvernement fédéral a contribué en vue d'aider l'industrie de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine.

Comme je le disais, monsieur l'Orateur, le problème des pêcheries est un des problèmes les plus importants dans cette partie du pays, et dans ma circonscription en particulier. A mon avis, les programmes fédéraux actuellement en application aident et aideront beaucoup, mais à condition qu'on écoute la population locale qui est disposée à accepter la centralisation, mais qui désire aussi que les petits pêcheurs puissent vivre. Pour ce faire, il faut que les petits pêcheurs non seulement ceux de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, mais aussi ceux de Humber-

Saint-Georges-Sainte-Barbe et de Terre-Neuve, bref, tous les pêcheurs canadiens, afin qu'ils puissent continuer à vivre de cette industrie, où il est difficile de gagner sa vie, il faut l'avouer!

Toutefois, les pêcheurs ont du «cœur au ventre»—ceux que je connais, du moins,—et ils veulent gagner leur vie et non pas vivre aux crochets de la société. Ils désirent que la société, que le gouvernement canadien, à qui ils paient des impôts, leur procure en retour des installations qui leur permettront d'exercer leur métier et de faire vivre leur famille honorablement et honnêtement.

[Traduction]

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, c'est une situation étrange pour un député de se retrouver à parler une seconde fois sur une motion, mais je crois que, selon une entente préalable, il s'agit maintenant de la motion de mon ami le député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall), et avec la permission de la Chambre, j'adapterai mes remarques à la motion en cause. Si quelqu'un s'y oppose, j'espère qu'il le dira immédiatement.

Avec l'aide de la bibliothèque, je ferai une chose que je me permets rarement, et c'est de me reporter à des notes, car je crois qu'il faut en consigner une grande quantité. Je me réjouis de voir le ministre de l'Environnement (M. Davis) à la Chambre. Les problèmes de la mer forment une partie importante de sa compétence et il en est très conscient.

• (4.30 p.m.)

La valeur scientifique de n'importe quelle entreprise est déterminée par les aspirations économiques, sociales, culturelles etc. d'une société. Le Conseil des Sciences s'est attaché à définir certaines aspirations qui sont caractéristiques des Canadiens, ainsi que les moyens de les réaliser, y compris l'apport de la science et de la technologie et les conditions qui fructifieraient les efforts technologiques. La prospérité nationale dépend, entre autres, de la réduction des disparités économiques régionales. Grâce à la technologie, on pourrait créer de nouvelles méthodes pour exploiter les richesses de la mer et les appliquer dans les industries actuelles ou futures, ou des programmes efficaces en vue de l'utilisation optimale et de la conservation de ces richesses.

La liberté et la sécurité d'un peuple et de ses citoyens dépendent du progrès nécessaire de la technologie militaire, surtout à notre époque de sous-marins atomiques et de projectiles sous-marins. La victoire sur la faim est un facteur important pour la paix dans le monde. Grâce à la technique moderne, les océans pourraient devenir une source alimentaire plus utilisée, surtout pour les protéines qui font tant défaut dans bien des régions du monde. L'exploitation des ressources minérales et chimiques de l'océan pourrait être bénéfique pour l'économie de certaines nations en voie de développement, de même que pour les pays qui disposent d'une technologie moderne qui permette ce redressement. Sans doute le caractère général des sciences océaniques en ferait-il un instrument utile de politique étrangère et d'aide à l'étranger. Le Conseil des Sciences s'était proposé de porter plus tard son attention sur l'océanographie, la technologie marine et sous-marine, c'est-à-dire après le lancement de programmes d'envergure dans les domaines de l'espace, la gestion des ressources, et autres branches importantes.

Peut-être le développement technologique pousse-t-il le Canada à étudier plus tôt que prévu son avenir océano-